



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : FINANCES

- 1) Espaces publics - Tarifs
- B/ Tournages de films 2024 - Modification délibération du 14/12/2023

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_1B-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 1

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant le Conseil..... | 49 |
| Nombre de Conseillers en exercice..... | 49 |
| Présents..... | 32 |
| Absents représentés..... | 9 |
| Absents excusés..... | 5 |
| Absents non excusés. | 3 |

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 1

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme PIERON, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. OURABAH-BERTOUT, Adjoint au Maire, représenté par M. GASSAMA.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANC, Conseillère municipale,

M. AUBRY, Conseiller municipal,
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



FINANCES

1) Espaces publics - Tarifs

B/ Tournages de films 2024 - Modification délibération du 14/12/2023

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles
L. 2121-29, L.2333-14, L.2333-15 et R.2333-10 à R.2333-17,

vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article
L.2125-1,

vu le code des impositions sur les biens et services,

vu le code de l'environnement,

vu le code de la voirie routière,

vu le règlement sanitaire départemental,

vu sa délibération du 14 décembre 2023 fixant le barème des tournages de films pour
2024,

considérant le besoin de préciser les conditions d'exonération du paiement des droits
liés aux tournages de films dans l'intérêt de la collectivité,

vu le barème des tournages de films, ci-annexé,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE 1 : MODIFIE l'alinéa 2 de l'article 2 de la délibération du
14 décembre 2023 susvisée comme suit :

- « du maintien de l'exonération du paiement de l'ensemble des droits liés aux tournages de films pour ceux réalisés dans le cadre de projets d'écoles sur présentation d'attestation de la direction d'établissement et pour les projets faisant l'objet d'une aide financière de la Ville (Coup de pouce ou Coreus). » Le reste de l'article restant inchangé.

ARTICLE 2: DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE - 4 JUIL 2024
RECU EN PREFECTURE
LE - 4 JUIL 2024
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_1B-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

LE - 4 JUIL. 2024